

moins de 1000 mm et la frange littorale moins de 500 mm par an. C'est donc une région marquée par la sécheresse.

II. — UN DESTIN COLONIAL CONTROVERSE

Au début de leur colonisation, les Français considéraient Le Môle comme un « obstacle » et un « danger ». Un obstacle car c'était une zone trop aride pour y attirer les colons, un danger car son port isolé du reste de la colonie était un asile sûr pour les navires ennemis ou pirates. La qualité de son abri, sa position stratégique par rapport aux routes maritimes les incitaient à s'y installer mais l'impossibilité pour ses occupants d'une auto-substance alimentaire en faisait un établissement coûteux. Ce n'est qu'en 1763 que fut confiée au Môle la mission d'être « le point protecteur et la place forte de toute la colonie » (MOREAU DE SAINT-MERY). Ce plan fut sans cesse modifié par la suite par des administrateurs partagés entre la crainte que Le Môle ne tombe aux mains des Anglais et le souci de limiter le coût des établissements militaires. Les ruines d'une poudrière (au Nord du Môle) et d'un fort (au Sud) subsistent en assez bon état.

En 1767, Le Môle fut institué « entrepôt » ouvert aux navires marchands étrangers. Cette mesure donna de l'allant au bourg. Mais en raison des conditions de vie difficiles, la promesse « d'une existence assurée jusqu'à ce qu'ils pussent se la procurer eux-mêmes » n'était pas parvenue à retenir tous les Acadiens et les Allemands arrivés dès 1764 et soumis à une forte mortalité. En 1767, Le Môle comptait 253 militaires et employés du roi, 387 Acadiens et 189 esclaves du roi. L'interdiction du port aux navires étrangers en 1784 lui fut fatale et entraîna le départ de beaucoup de ses habitants.

III. — DEUX TERROIRS DISTINCTS

Les environs du Môle sont peu peuplés avec environ 46 habitants/km². La densité du peuplement apparaît toutefois forte par rapport aux ressources naturelles et elle est spatialement inégale. La répartition de l'habitat correspond aux deux formes d'utilisation du sol.

A. — Un terroir aride et peu peuplé

Ce secteur non agricole occupe la partie supérieure de la région représentée sur la photographie de part et d'autre de La Gorge, et comprend deux ensembles.

Le premier ensemble à l'Est de La Gorge et sur la frange littorale de l'Ouest est particulièrement marqué par l'aridité. La steppe xérophytique y occupe la plus grande partie de l'espace avec une richesse de cactées - piquants *patte tortue* (*Opuntia moniliformis*), piquants sauteurs (*Opuntia taylori*), raquettes marrons... - avec des arbrisseaux épineux - surtout *bayahondes* (*Prosopis juliflora*) et acacias (*Acacia*) - et des graminées basses et discontinues. Cette formation végétale disparaît par endroits, laissant à nu un sol calcaire, sec et rocailleux. Le campêche (*Haematoxylon campechianum*) autrefois abondant, a presque disparu et ne subsiste que dans certains taillis.

Le deuxième ensemble occupe les escarpements de l'Ouest. Il fait l'objet d'une intense coupe de bois sur les plates-formes les plus accessi-

bles. Sur les pentes les plus abruptes, se réfugient des fourrés peu dégradés, composés essentiellement de gaiacs (*Guaiacum officinale*), de gommiers (*Busena simaruba*), d'amyris ou bois chandelle (*Amyris balsamifera*). L'inaccessibilité de ces « gisements » ne permet que la fabrication du charbon alors qu'ailleurs la coupe du bois d'amyris est une activité importante. Utilisé pour l'élaboration d'une huile essentielle, son exploitation a débuté vers 1968 dans les zones littorales. Il est acheminé par voiliers jusqu'aux usines d'Arcahaie et de Miragoâne. C'est une source de revenus pour tous les habitants qui, à la saison des pluies, établissent de maigres jardins. Cet ensemble se compose d'une mosaïque avec des secteurs en cours de coupe et des secteurs défrichés et abandonnés (les rajets ou raks, parcelles envahies par les broussailles après défrichement).

Les jardins établis sur la berge gauche de La Gorge à proximité du Môle représentent une oasis avec des arbres fruitiers et des cultures vivrières, surtout des malangas (*Xanthosoma sagittifolium*). Aucun habitat n'apparaît à l'étude de la photographie. Cette région est très peu peuplée, mais quelques cahuttes de charbonniers sont disséminées dans la zone de coupe du bois.

B. — Le terroir agricole

C'est semble-t-il dans cette zone que se cultivaient au XVIII^e siècle un peu d'indigo et de coton expédiés vers le Cap. C'est de là également que Le Môle recevait une grande quantité de *cassaves* (galettes de manioc) et un peu de bétail.

On y pratique aujourd'hui à la faveur des pluies une polyculture de faible envergure associée à un peu d'élevage et fondée sur le sorgho - *pitimi*, millet *chandelle* - planté en champs ouverts. On trouve aussi du maïs, du manioc et des pois congo. Quelques pieds de canne à sucre, de coton, de pistache (arachide) et de *palma christi* (ricin) sont plantés à proximité des habitations. Les cocotiers et les lataniers (*Coccothrinax scoparia*) sont avec les *bayahondes* les arbres les plus répandus.

L'exploitation battière (domaine d'élevage) s'esquisse à peine par endroits mais l'habitat lui emprunte son caractère d'extrême dispersion. Même lorsqu'un regroupement de *kayes* s'amorce, elles respectent entre elles un espace dénudé important sans que s'ébauche un hameau. Ces établissements pionniers poussés par la nécessité conquièrent des terres réputées impropres à la culture. Défrichant les fourrés à *bayahondes*, réalisant des *fournées* de charbon, les habitants établissent dans les clairières leurs parcelles en céréales. Elles sont mordues largement par de maigres taillis ou des lambeaux de friches. Quelques beaux reliquats de fourrés peu dégradés subsistent sur les escarpements de La Gorge.

Les maisons sont généralement en plein champ ou sur une vaste aire de terre battue. Rares sont celles qui ont un potager de légumes et de tubercules. Elles sont faites de clissage et de terre, blanchies à la chaux, et recouvertes de chaume. Elles sont parfois prolongées par une galerie protégée par des feuilles de latanier.

La survie des habitants de cette région est précaire dans les conditions pluviométriques habituelles. C'est pourquoi tout dérèglement dans le régime des précipitations - telle la sécheresse de 1976-1977 - a un impact humain catastrophique.

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 26067

Doryane KERMEL-TORRES

Cote : B

26.09.87

LE MOLE SAINT-NICOLAS

Entre le terroir verdoyant et caféier de Côtes-de-Fer et les plateaux agricoles de Bombardopolis, les environs du Môle Saint-Nicolas constituent une région déshéritée à vocation agricole réduite. Excentrée de par sa position à l'extrémité de la péninsule du Nord-Ouest, elle est isolée à cause de sa mauvaise desserte routière : les travaux d'amélioration des pistes réalisés par la HACHO - Harmonisation de l'Action des Communautés Haïtiennes Organisées - se sont arrêtés à Côtes-de-Fer et à Bombardopolis. Ainsi, Le Môle et ses environs restent à l'écart des projets de développement. Le chef-lieu d'arrondissement avec son millier d'habitants ne connaît qu'une activité réduite : seuls sont à noter les embarquements de charbon de bois et d'amyris depuis le mouillage de la baie. La fabrication du charbon destiné essentiellement à la capitale constitue la plus importante source de revenus des habitants de toute cette région.

Les zones rurales et le bourg alimentent un fort courant de migration vers d'autres régions du pays et vers l'étranger. D'un intérêt stratégique incontestable, Le Môle et sa presqu'île ont toujours suscité des convoitises. Depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle, ils attirent l'attention des Etats-Unis d'Amérique.

I. — UN ENVIRONNEMENT HOSTILE

Les reliefs dans les calcaires coralliens se caractérisent par de puissants escarpements particulièrement vigoureux sur la frange littorale où une succession de terrasses étroites et abruptes conduisent à des « plates-formes » (large plate-forme de Nan Gros Banc à l'Est, Morne la Réserve à l'Ouest, difficilement accessible). Ces terrasses sont dues à l'émersion pléistocène qui a également rattaché au continent l'actuelle presqu'île du Môle, fermant la baie et assurant un mouillage de qualité.

La vallée de la rivière, dénommée à juste titre La Gorge, est profondément encaissée et généralement étroite. Dans sa partie centrale, plusieurs banquettes de surcreusement se distinguent au-dessus du lit actuel, relativement large et constitué de gros galets lui valant son appellation de *galette*.

La péninsule du Nord-Ouest est une des régions recevant le moins de précipitations de par sa situation par rapport à la direction des vents et de la faible altitude de ses reliefs. Les environs du Môle reçoivent

B
26067
#

12

fourrés peu
fficinale), de
elle (Amyris
rmet que la
d'amyris est
ile essentiel-
orales. Il est
Miragoâne.
la saison des
mpose d'une
urs défrichés
s broussailles

proximité du
des cultures
m). Aucun
est très peu
éminés dans

XVIII^e siècle
à également
galettes de

yculture de
r le sorgho
ve aussi du
à sucre, de
nt plantés à
ocotbrinax
as.

peine par
dispersion
ectent entre
ameau. Ces
t des terres
ayabondes,
ans les clair-
nent par de
eliquats de
berge.

e vaste aire
umes et de
à la chaux,
une galerie
s les condi-
ement dans
1977 - a un

-TORRES

RIVIERE GRISE

A la fin du XVIII^e siècle, la plaine du Cul-de-Sac avait la réputation de posséder les plus belles plantations de canne à sucre de la partie française de Saint-Domingue. Parmi les plus importants domaines plantés en canne, on signalait alors ceux qui jouxtaient la Rivière Grise, en particulier ceux de Rocheblanche et de Dignerons. Aujourd'hui, la monoculture sucrière a laissé en partie la place à la polyculture vivrière.

I. — LE CADRE PHYSIQUE

Ensermée entre les montagnes du Trou d'Eau et le massif de la Selle, la plaine du Cul-de-Sac n'est que l'extrémité d'un long couloir (140 km) qui se prolonge jusqu'à la baie de Neiba en République Dominicaine. La plaine s'inscrit dans un rectangle de 30 km sur 15. La Rivière Grise est le cours d'eau le plus important, avec un module brut de 3,97 m³/seconde. Par une profonde gorge, elle débouche brutalement sur la plaine à l'altitude de 160 mètres. Les quantités importantes de sédiments amenées pendant un paléoclimat plus sec ont formé un glacis alluvial dont les altitudes sont comprises entre 140 et 80 mètres alors qu'au Nord la plaine ne dépasse pas 20 mètres. Au-delà du lit majeur actuel, la *galette*, un vigoureux talus atteste l'existence de terrasses emboîtées. En s'éloignant des berges, on observe un matériel alluvial de texture plus fine, limono-sableuse ou argilo-sableuse, d'origine calcaire et basaltique riche en carbonate de calcium.

La plaine du Cul-de-Sac jouit d'un climat chaud et humide où s'opposent une saison sèche d'environ six mois et une saison des pluies de durée égale (d'avril à octobre avec un répit de juin et juillet). Les précipitations fortes sur les piémonts et à Port-au-Prince (1 335 mm) diminuent très rapidement vers le centre de la plaine (946 mm à la Croix-des-Bouquets, 710 mm à Ganthier). Malgré sa situation d'abri, la plaine a subi l'effet désastreux de plusieurs cyclones, notamment Hazel en 1954 et Inés en 1966.

II. — L'IRRIGATION

Faute de précipitations adéquates, l'irrigation est donc d'une im-

périeuse nécessité: sans elle une partie de la plaine ne serait que *bayabondes*. Les grands systèmes d'irrigation et de drainage construits au XVIII^e siècle sont détériorés malgré quelques remises en état partielles, en particulier pendant l'Occupation américaine.

Le système de la Rivière Grise reste le plus important: 9 000 hectares irrigués. Le premier barrage de dérivation, connu sous le nom de Bassin Général, fut bâti en 1775. En dépit de sa modicité il permet de distribuer l'eau dans 16 km de canaux primaires et 46 km de canaux secondaires. Depuis 1920, un Bureau du Cadastre et de l'Irrigation relevant de l'Etat contrôle la répartition de l'eau. Il est aidé par des syndicats, des chefs de canaux et des éclusiers.

III. — LA HASCO, PRINCIPAL DEBOUCHE DE LA CANNE A SUCRE

La HASCO, la rumerie BARBANCOURT et trois grandes distilleries drainent la quasi-totalité de la production de canne de la plaine. Les *guildives*, à quelques rares exceptions près, ont disparu.

La Haytian American Sugar Company est le moteur économique de la plaine. Pour acheminer la canne vers l'usine de Chancelles à l'entrée Nord de Port-au-Prince, elle utilise plusieurs lignes de chemin de fer (cf. *planche 16 - CANNE A SUCRE*). Aux extrémités et parfois le long des voies, ont été aménagées des aires de pesage (32 dans la plaine). C'est là que débouchent les *cabrouets* et éventuellement les *trailers* qui amènent la canne chargée ensuite sur des wagons d'une capacité de 22 tonnes. Les autres voies de communication, pour la plupart des chemins d'exploitation, sont des pistes de mauvaise viabilité qui quadrillent le terroir sucrier, ou des sentiers qui joignent entre eux les villages.

IV. — L'OCCUPATION DU SOL: PREPONDERANCE DE LA CANNE A SUCRE

Le périmètre d'irrigation de la Rivière Grise se répartit en 6 336 exploitations dont la grande majorité a une surface moyenne variant entre 0,70 et 0,90 hectare et deux parcelles en moyenne.

A. — Les grands domaines

A la fin du XIX^e siècle, quelques personnalités dynamiques et influentes, notamment le Général Tancrede AUGUSTE et Eximé BRUTUS, se constituèrent de grandes propriétés sur les *habitations* les plus riches de la plaine. Ces terres furent affermées par la HASCO qui y introduisit des méthodes d'exploitation moderne. Depuis 1971, grâce à des contrats avec la société COMME-IL-FAUT, la tabaculture s'est implantée sur les grands domaines aux dépens de la canne dont la prépondérance n'est cependant pas menacée.

Les exploitations de taille moyenne (5 à 10 hectares) ne sont guère plus nombreuses que les grandes exploitations (69 contre 56). On y pratique également la monoculture de la canne.

B. — Les petites exploitations en canne à sucre

Aux lendemains de l'Indépendance, la distribution de terres aux vétérans et à des individus censés s'acquitter d'un loyer mais qui s'érigent en propriétaires engendre un morcellement qui s'accroît au fil des héritages successifs. Ces terres qui reçoivent une irrigation régulière sont favorables à la canne qui a rarement cédé la place à des cultu-

res plus rémunératrices (bananiers). On peut donc observer une immense étendue de canne à sucre morcelée en parcelles de 25 à 50 ares, souvent sous contrat de métayage et piquetée de manguiers et de cocotiers.

C. — Les petites exploitations en polyculture et les *jardins*

Sous un couvert arbustif constitué d'*arbres véritables* (*Artocarpus incisa*), de manguiers et de nombreux autres arbres fruitiers, la canne cède la place aux cultures vivrières: patates douces, bananiers, haricots, ignames, arachide et divers légumes. Les surplus de l'auto-consommation sont commercialisés sur les marchés les plus proches: la Croix-des-Bouquets, Ti-Marché, Pétienville et Port-au-Prince.

D. — La polyculture de berge

Sur les terres qui bordent la *galette* de la Rivière Grise, s'est développée la culture minutieuse et rémunératrice de la *cive* (*Allium schoenoprasum*) sur des buttes, petits carrés de dix pieds sur dix dont les bords sont surélevés, ou sur des billons. Sont associés quelques pieds de *malanga*, de manioc et de basilic. Il n'existe pas de couvert arbustif.

E. — Les cultures de piémont

Sur les terres non irriguées qui forment un étroit glacis au pied des mornes et sur les cônes de déjection, on cultive essentiellement du sorgho sur de grandes parcelles soumises périodiquement à des jachères. Il semble qu'au XVIII^e siècle, ces terres, irriguées, étaient cultivées en canne.

V. — LA POPULATION ET L'HABITAT

Au XVIII^e siècle, la densité de population dans la plaine du Cul-de-Sac oscillait entre 80 et 120 habitants par km². Autour de la Rivière Grise, cette densité avoisine aujourd'hui 800 à 1 000 habitants au km², ce qui s'explique en partie par la proximité de la capitale.

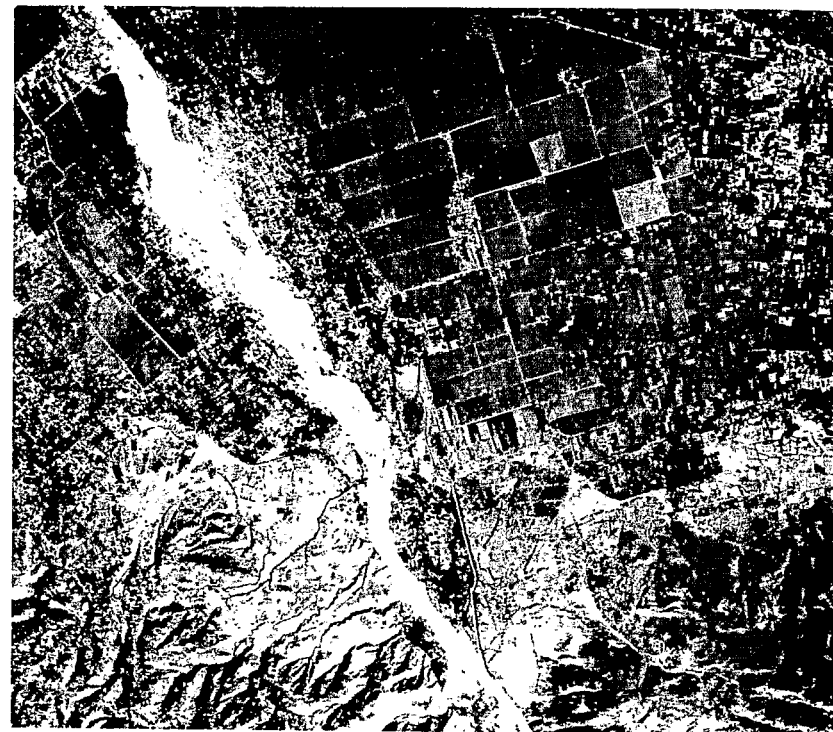
L'habitat groupé hérité de la période coloniale, que l'on trouve encore au milieu des grands domaines sucriers comme à Coupou, contraste aujourd'hui avec un habitat dispersé. La dissémination de l'habitat le long des axes de circulation et des canaux pourvoyeurs de l'eau domestique est à mettre en relation avec le morcellement des terroirs et la polyculture.

Les *kayes* sont généralement au centre d'une petite cour entourée d'une haie d'euphorbes (*candélabres piquants* et *candélabres marrons*). Traditionnellement, elles sont de petites dimensions avec des murs constitués d'un clissage de bois revêtu de terre et badigeonnés à la chaux. Le remplacement des matériaux traditionnels par le ciment, la tôle et les badigeons colorés ne concerne encore que quelques ménages. Les revenus de la petite exploitation sont en effet médiocres. En 1973, on pouvait estimer le budget annuel moyen des petits exploitants à environ 1 000 gourdes.

Ce secteur de la Rivière Grise qu'on appelle la «petite plaine» et qui s'oppose au reste de la plaine du Cul-de-Sac, au Nord et à l'Est, la «grande plaine» plus sèche et peu irriguée, semble menacé par l'extension de Port-au-Prince. La spéculation foncière et l'emprise urbaine s'y font aux dépens de l'agriculture qui évolue lentement vers la production de *vivres* destinés à l'approvisionnement urbain.



Les environs du Môle-Saint-Nicolas (Photo n° 127)



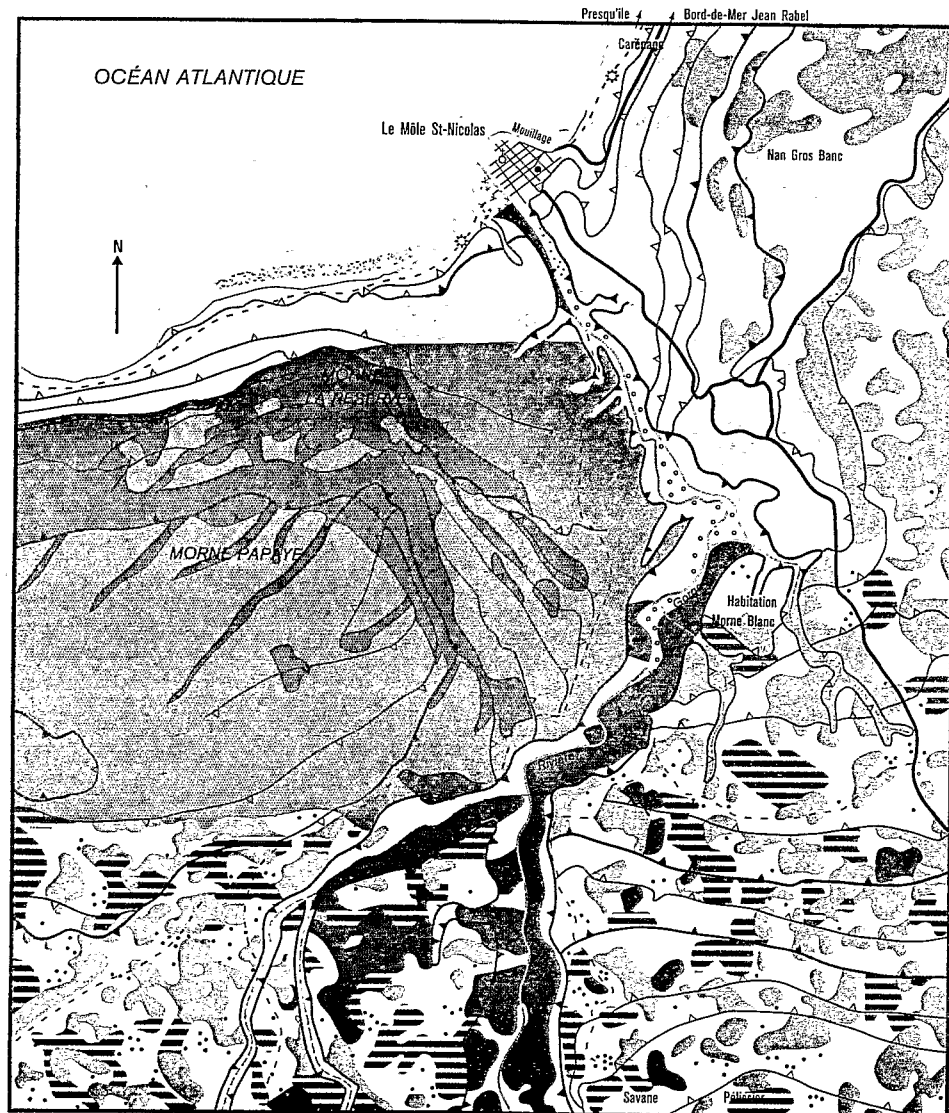
Le périmètre irrigué de la Rivière Grise (Plaine du Cul-de-Sac) (Photo n° 623)



*Kaye et ses jardins dans les environs
de l'habitation Morne Blanc,
(Cliché D. KERMEL-TORRES)*



*Cabrouet dans un chemin d'exploitation
(Plaine du Cul-de-Sac)
(Cliché J.-M. LEBIGRE)*



LE MÔLE ST-NICOLAS

Echelle approximative: 1/40 000

CADRE PHYSIQUE

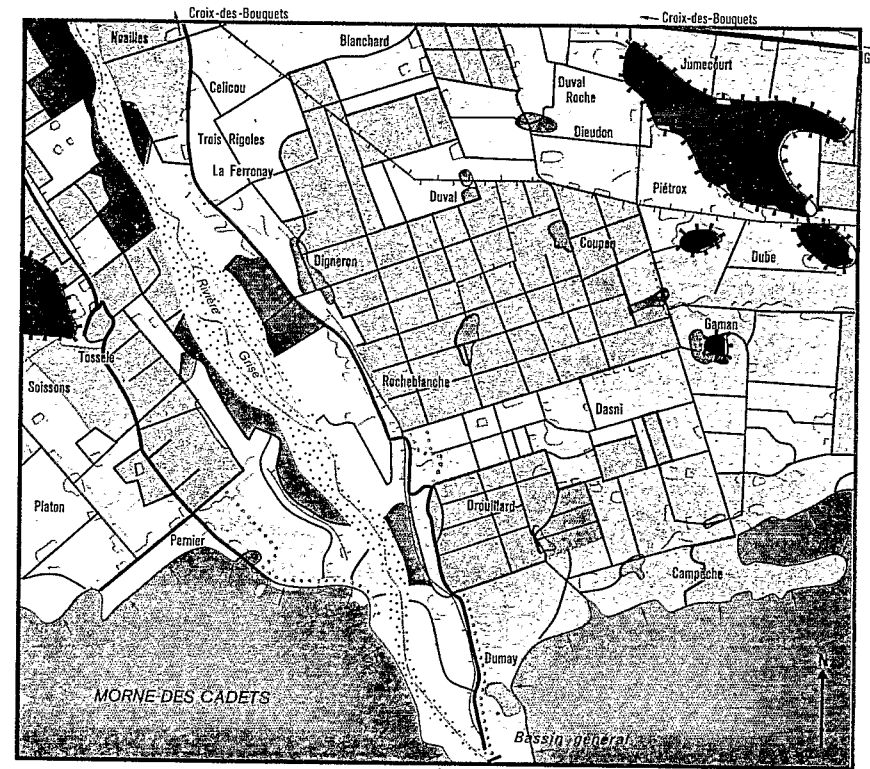
- Récif corallien
- Plage
- Rivière permanente, lit majeur et "galette" avec arbre isolé
- Rivière temporaire

- Talus
- Colline ou morne
- Escarpement faible
- Escarpement important
- Rupture de pente, piémont

INFRASTRUCTURE

- Route revêtue
- Voie carrossable non revêtue
- Piste et chemin d'exploitation
- Sentier principal
- Canal d'irrigation et barrage de dérivation
- Voie ferrée de la HASCO

TERROIRS ET HABITAT II



RIVIERE GRISE

Echelle approximative: 1/50 000

UTILISATION DU SOL

Terroir de plaine

- "Jardin" bordier
- Petite exploitation en polyculture et "jardin"
- Petite exploitation à forte dominante de canne à sucre
- Moyenne exploitation: monoculture de la canne à sucre
- Grande exploitation: monoculture de la canne à sucre (ou du tabac)
- Cocoteraie

Terroir de morne

- Parcelles en culture et friches en zone sèche

- Polyculture de piémont à dominante "ti mil"
- Morne sec, parcellaire diffus, culture sèche
- Morne sec, non cultivé
- Steppe à épineux et succulents
- Taillis
- Fourrés très dégradés
- Fourrés peu dégradés
- Zone d'intense coupe du bois
- Sol à nu

DONNEES HUMAINES

- Habitat dispersé
- Habitat dispersé sous un boisement vivrier
- Habitat groupé
- Ville
- Marché
- Eglise
- Ruine de fort colonial